



# DIMETHYLSULFOXYDE

SI037.1L

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

Version 1.2 - Date de révision 30.11.2018

Date d'impression : 30.11.2018

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Diméthylsulfoxyde  
Code Produit : SI037.1L  
Numéro CAS : 67-68-5  
N° REACH : 01-2119431362-50-XXXX

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire  
Fabrication de substances

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **SORDALAB**  
15 Avenue des grenots  
91150 ETAMPES  
Téléphone : +33 (0)1 69 92 26 72  
Fax : +33 (0)1 69 92 26 74  
Adresse e-mail : [chimie@sordalab.com](mailto:chimie@sordalab.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Synonymes : DMSO  
Formule :  $C_2H_6OS$   
Poids moléculaire : 78.13 g/mol  
N° CAS : 67-68-5  
N° EINECS : 200-664-3  
N° REACH : 01-2119431362-50-XXXX

## SECTION 4: Premiers secours

### **4.1 Description des premiers secours**

#### **Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

#### **En cas d'ingestion**

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone, Oxydes de soufre.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### **5.4 Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Enlever toute source d'ignition. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## **6.4 Référence à d'autres sections**

Pour l'élimination, voir section 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour les précautions, voir section 2.2

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Hygroscopique.

Classe de stockage : Liquides combustibles.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### **Équipement de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

##### **Protection de la peau**

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

##### **Protection du corps**

Vêtements étanches. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

##### **Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

##### **Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

a) Aspect	Forme: Liquide
Couleur:	Incolore
b) Odeur	Sulfureux
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	Donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	16 - 19°C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	189°C
g) Point d'éclair	87°C - coupelle fermée
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites d'inflammabilité ou d'explosivité supérieure	42% (V)
Inférieure :	3,5% (V)
k) Pression de vapeur	0,55 hPa à 20°C 4 hPa à 50°C
l) Densité de vapeur	2,70 - (Air = 1.0)
m) Densité relative	1,100 g/cm <sup>3</sup> à 20°C
n) Hydrosolubilité	1000 g/l à 20°C - Soluble
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow : -1,349
p) Température d'autoinflammabilité	300 - 302°C
q) Température de décomposition	>190°C
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Non explosif
t) Propriétés comburantes	Non comburant

### **9.2 Autres informations concernant la sécurité**

Solubilité dans d'autres solvants	Alcool - soluble Éther diéthylique - soluble
Tension superficielle	43,5 mN/m à 20°C
Densité de vapeur	2,70 - (Air = 1.0)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### **10.1 Réactivité**

Donnée non disponible

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible

### **10.4 Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

### **10.5 Matières incompatibles**

Chlorures d'acide, Halogénures de phosphore, Acides forts, Oxydants forts, Agents réducteurs forts.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - 14500 mg/kg  
CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 40250 ppm  
DL50 Dermale - Lapin - >5000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation légère de la peau

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Souris - Lymphocyte - Analyse cytogénétique  
Souris - Lymphocyte - Mutation dans les cellules somatiques mammifères  
Rat - Analyse cytogénétique  
Souris - Lésion de l'ADN

#### Cancérogénicité

Cancérogénicité - Rat - Oral(e)  
Tumorigénique: Tumorigénique équivoque selon les critères du RTECS Peau et Phanères: Autres: Tumeurs  
Cancérogénicité - Souris - Oral(e)  
Tumorigénique: Tumorigénique équivoque selon les critères du RTECS Leucémie Peau et Phanères: Autres: Tumeurs  
IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Rat - Intrapéritonéal  
Conséquences sur la fertilité: Avortement  
Toxicité pour la reproduction - Rat - Intrapéritonéal  
Conséquences sur la fertilité: Mortalité du post-implant (ex. implants morts et/ou résorbés par le nombre total d'implants)  
Toxicité pour la reproduction - Rat - Sous-cutané  
Conséquences sur la fertilité: Mortalité du post-implant (ex. implants morts et/ou résorbés par le nombre total d'implants) Conséquences sur la fertilité: taille de la portée (ex., nb de fœtus par portée; mesuré avant naissance)  
Toxicité pour la reproduction - Souris - Oral(e)  
Effets sur la fertilité: Mortalité préimplantatoire (exemple: réduction du nombre total d'implants par femelle; nombre total d'implants par corps jaune)  
Conséquences sur l'embryon ou le fœtus: Foetotoxicité (mort exceptée, ex., fœtus rachitique)  
Malformations spécifiques du développement: Système des muscles squelettiques  
Toxicité pour le développement - Souris - Intrapéritonéal  
Conséquences sur l'embryon ou le fœtus: Foetotoxicité (mort exceptée, ex., fœtus rachitique)  
Malformations spécifiques du développement: Système des muscles squelettiques

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible.

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

RTECS: PV6210000

Toute exposition à de grandes quantités risque de provoquer : Rougeur cutanée, Démangeaisons, brûlure, Sédation, Migraine, Nausée, Vertiges.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons

CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 34000 mg/l - 96 h

CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 35000 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 24600 mg/l - 48 h (OCDE Ligne directrice 202)

Toxicité pour les algues

CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 17000 mg/l - 72 h (OCDE Ligne directrice 201)

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité Résultat: 31 %

Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est difficilement biodégradable. (OCDE ligne directrice 301D)

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Stabilité dans l'eau - 0,12 - 1,2 h à 30 °C

Remarques: S'hydrolyse facilement.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

#### **Produit**

Ce produit combustible peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

#### **Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU**

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: Non

IMDG Marine polluant: no

IATA: no

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

### SECTION 16: Autres informations

#### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.